



Février 2023

Procédure de prélèvement de l'eau de douche pour la recherche de légionelles

Prélèvement « Simulation de l'utilisation quotidienne »¹ :

1. Choisir la douche la plus éloignée de la chaudière/boiler.
2. Prendre la douchette et ouvrir la robinetterie et régler à une température d'utilisation agréable (30-40 °C). Le volume de départ doit correspondre à peu près au volume d'eau que les utilisateurs laissent couler avant de se mettre sous la douche. Le jet de douche et/ou le débit doivent également être réglés de sorte qu'ils correspondent à l'usage courant.
3. Prélever un litre d'eau (dans la bouteille stérile prévue à cet effet).
4. Remplir l'étiquette sur la bouteille et compléter le formulaire d'accompagnement.
5. L'échantillon doit être analysé dans les 24 heures !

Remarques importantes :

- Prendre impérativement contact avec le laboratoire avant d'envoyer un échantillon.
- L'échantillon d'eau doit parvenir au laboratoire le mercredi soir au plus tard (mercredi à midi si veille de fête).
- Conserver l'échantillon d'eau à température ambiante (jamais au frigo).
- Les bouteilles pour les prélèvements sont à venir chercher au laboratoire ou peuvent être sur demande envoyés par la poste.

Adresse d'expédition :

Laboratoire cantonal de chimie et microbiologie
Rue Pré-d'Amédée 2
CH-1950 Sion

Prix :

Fr. 97.- /analyse HT

¹ *Légionelles et légionellose - Recommandation OFSP / OSAV (août 2018) - Module 10 Evaluation des risques, prélèvements environnementaux, interprétation des résultats - 4.3.1 Collecte d'échantillons d'eau dans des douches.*

